

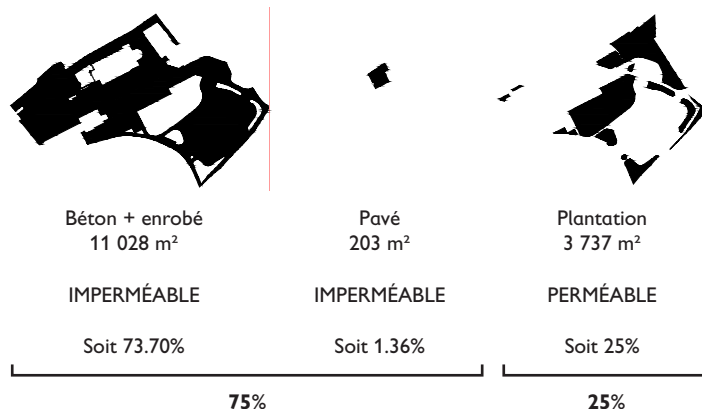
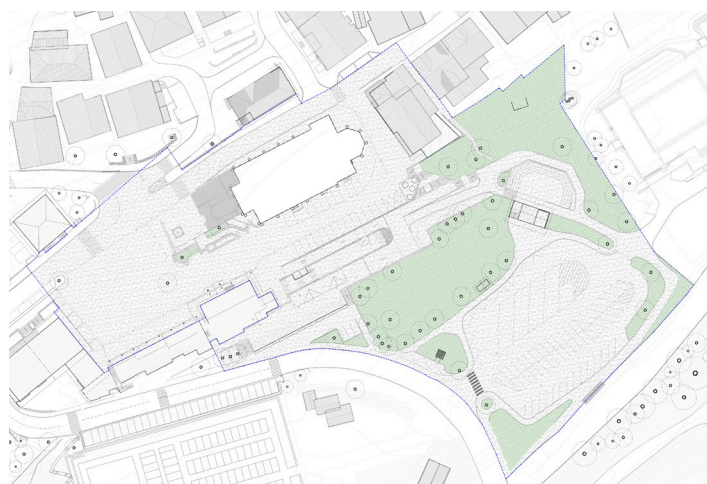
DOSSIER CAS PAR CAS : NOTE DE SYNTHÈSE

Saint-Denis, le 07 juillet 2026

Les surfaces et arbres existants

Le projet vise à reconnecter la ville haute et la ville basse du Grand-Bornand, dont le développement progressif a engendré une rupture à la fois topographique et fonctionnelle. L'intervention cherche ainsi à rétablir des continuités de parcours et d'usages afin de retrouver une lecture plus cohérente et fluide du village.

Cette rupture topographique se traduit également dans le traitement des espaces minéraux et végétaux. La ville haute est aujourd'hui largement dominée par des surfaces minérales en enrobé, ponctuées uniquement par le parvis de l'église traité en pavés, qui constitue un seuil remarquable au sein du centre ancien. La transition entre les parties haute et basse du village s'effectue à travers une succession de terrasses artificialisées accueillant des rampes en béton, des escaliers et des boxes de stationnement. Ces aménagements s'accompagnent de talus et d'espaces en pente qui renforcent la séparation entre les différents niveaux. En partie basse, les espaces prennent un caractère plus végétal du côté du village, avec un terrain planté accueillant aujourd'hui un mini-golf. À proximité immédiate de la rivière, les usages redeviennent majoritairement minéraux avec la présence d'un vaste parking et des espaces dédiés aux bus, traités en enrobé. Cette alternance marquée entre espaces minéraux et végétalisés participe à la fragmentation du site et souligne la nécessité de retrouver une continuité paysagère entre les différentes séquences du village.

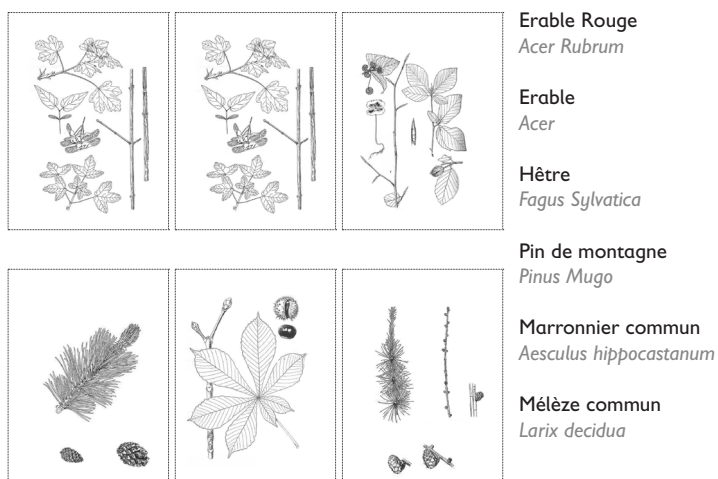
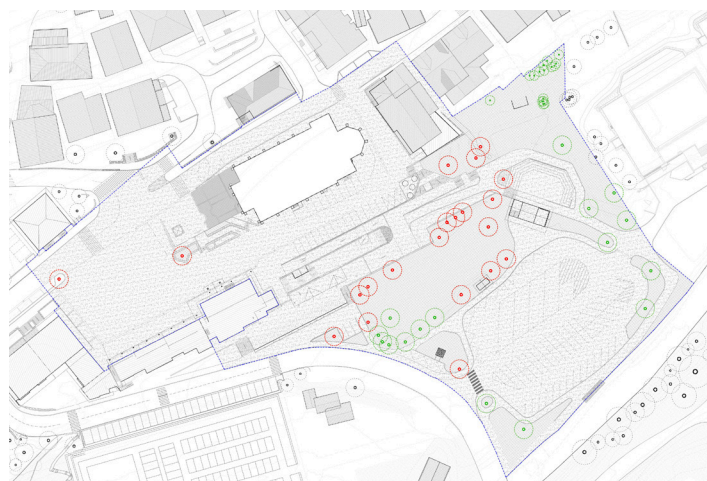


* Les éléments conservés comme l'église, le bâtiment du Sherpa et les trottoirs côté mairie et Grenettes sont conservés et retirés des calculs

Le développement du projet et l'implantation du bâtiment ne permettent pas de conserver l'ensemble des arbres existants. Une attention particulière a toutefois été portée à la préservation du patrimoine végétal, notamment en lien avec les futurs espaces publics. Les arbres concernés se répartissent selon les catégories suivantes :

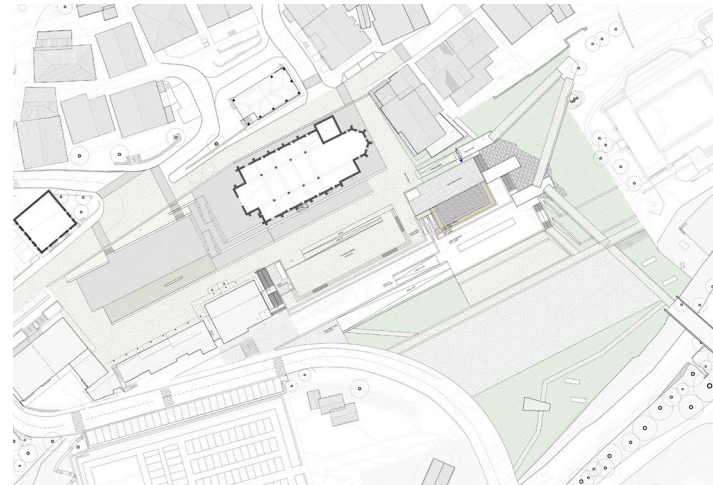
- 12 arbres abattus en raison de leur présence dans l'emprise du bâtiment
- 3 arbres abattus en raison de leur proximité immédiate avec le bâtiment
- 6 arbres abattus dans le cadre des aménagements extérieurs.

Au total, 21 arbres sont abattus tandis que 32 arbres existants sont conservés et intégrés au projet.
(estimation à la date du 01/06/26 sans avoir de diagnostic phytosnaituare)

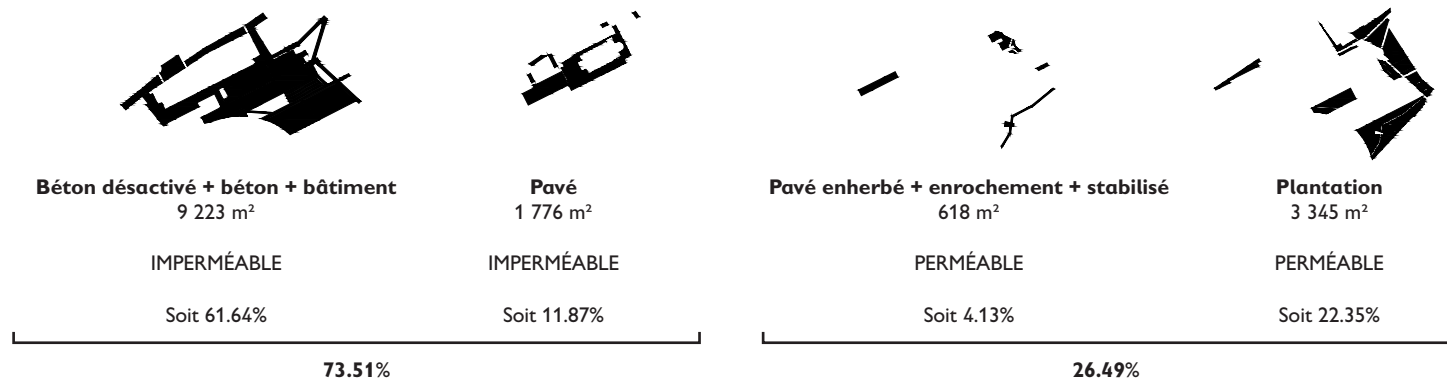


Les surfaces et arbres projetés

L'objectif du projet est de reconnecter les différents espaces du site à travers un traitement cohérent du sol, articulé autour de plusieurs familles de revêtements. Les surfaces en béton assurent un traitement uniforme, robuste et polyvalent des espaces les plus sollicités. Les pavés sont réservés aux espaces patrimoniaux, notamment au parvis de l'église, tandis que les pavés enherbés permettent de prolonger cette matérialité vers des espaces plus végétalisés tout en favorisant l'infiltration des eaux. Des enrochements viennent recréer l'ambiance d'une rocaille montagnarde et accompagner les transitions paysagères. Dans le parc, les chemins sont réalisés en stabilisé afin de conserver un caractère plus naturel et perméable. L'ensemble est complété par de larges zones plantées participant à la qualité paysagère du site.

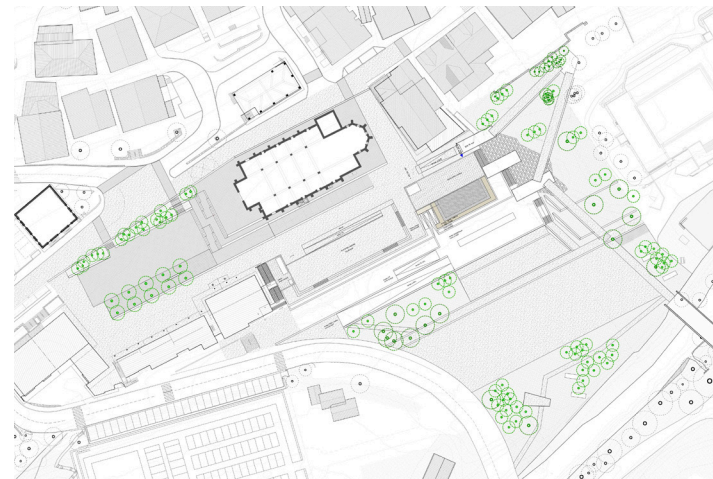


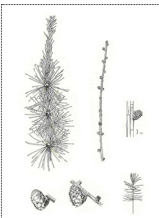
Ces différents traitements permettent de distinguer trois grandes catégories de surfaces : les espaces imperméables, les espaces semi-perméables et les espaces végétalisés. Si la construction du bâtiment ne permet pas d'augmenter la proportion globale d'espaces plantés par rapport à l'existant, le projet réorganise ces surfaces afin de les rendre plus cohérentes avec les espaces publics. La stratégie végétale vise à diversifier les milieux, à privilégier une flore locale et à renforcer les continuités écologiques en s'inspirant des paysages montagnards et de l'étagement alpin. Les aménagements sont également conçus pour accompagner le cycle de l'eau : les espaces plantés contribuent à sa collecte, son stockage et son infiltration, tandis que les surfaces minérales sont réalisées avec des matériaux plus qualitatifs et rugueux permettant de ralentir le ruissellement.



Le projet s'inscrit à la rencontre de trois grandes entités paysagères qui structurent le Grand-Bornand : la chaîne des Aravis, horizon minéral et écran naturel du site, le village-belvédère développé sur le versant ensoleillé, et le lit majeur du Borne, espace ouvert traversé par la rivière et ses continuités écologiques. Cette situation singulière guide la composition paysagère du projet, organisée autour de trois séquences végétales complémentaires. La forêt d'adret, implantée sur les pentes hautes du site, assure une transition entre le bâti et les espaces naturels tout en participant au confort climatique des espaces publics grâce à son rôle d'ombrage. En partie basse, la forêt de mélèzes s'appuie sur la préservation des arbres existants et sur de nouvelles plantations afin de renforcer l'identité montagnarde du village et de constituer un socle végétal continu. Enfin, la ripisylve du Borne accompagne la restauration écologique du lit majeur de la rivière à travers des aménagements perméables favorisant l'infiltration et la gestion des eaux pluviales.

Au total, 80 nouveaux arbres seront plantés dans le cadre du projet.





Frêne commun
Fraxinus excelsior

Bouleau verruqueux
Betula Pendula

Mélèze Commun
Larix Decidua



Pin sylvestre
Pinus Sylvestris

Aulne glutineux
alnus glutinosus

Aulne blanc
alnus incana